

COMMUNE DE FOREST
Collège des Bourgmestre et des
Echevins
Rue du Curé, 2
B – 1190 BRUXELLES

Vos réf. : PU25676 (corr. M. Luis Masse)
Nos réf. : AVL/KD/FRT-2.97/s.562
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Messieurs,

Objet : FOREST. Rue Jean-Baptiste Vanpé, 39.
Réaménagement d'une annexe arrière (rez-de-chaussée) et modification d'une
devanture commerciale.

En réponse à votre lettre du 5 novembre 2014, sous référence, reçue le 14 novembre, nous vous informons que votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance du 3 décembre 2014.

La demande concerne un immeuble datant d'avant 1932 et qui est compris dans la zone de protection de l'abbaye de Forest.

Le projet prévoit le remaniement complet de l'atelier de boulangerie situé à l'arrière, au niveau du rez-de-chaussée. A l'examen du dossier, il apparaît que les interventions projetées n'auraient pas d'impact sur l'abbaye de Forest et devraient améliorer la situation existante. La CRMS ne formule pas de remarques sur la demande pour autant que les règlements urbanistiques soient strictement respectés.

S'il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de concertation, des remarques complémentaires sur le projet.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

c.c. : - S.P.R.B. – D.M.S. : M. S. Plompen ;
- S.P.R.B. – D.U. : Mme V. Henry.